

Cointe : l'observatoire sera intégralement sauvé



La Dernière Heure Liège - 13 sep. 2021
Page 12

La nouvelle fait plaisir à bon nombre de Liégeois, fervents défenseurs de leur patrimoine : en réponse à une question de la députée wallonne Diana Nikolic (MR), le ministre du Patrimoine Jean-Luc Crucke a confirmé le souhait régional de conserver le site de l'observatoire de Cointe... Non seulement la partie classée mais, cerise sur le gâteau, c'est l'intégralité du site qui a retenu l'attention du ministre, venu visiter les lieux il y a quelques mois.

"En juin 2021, le ministre est revenu sur le site et j'ai eu la chance de pouvoir participer à cette visite. Nous avons pu nous rendre compte du travail qui avait été fait par la faculté d'architecture, ce qui a fait évoluer tant sa réflexion que la situation de ce site", commente la députée wallonne.

Jean-Luc Crucke s'est en effet dit "impressionné par les travaux et réflexions diverses et variées des étudiants sur le devenir du site" ... Et de confirmer dans la foulée que "la passation d'un marché public afin de dégager un projet est terminée, concrète et réaliste. Nous sommes en train de travailler avec l'Université de Liège aux modalités pratiques de celui-ci. Ces visites m'ont par ailleurs conforté dans ma préférence quant au développement d'un projet sur le site plutôt qu'une vente pure et simple. S'il y avait encore un risque à cet égard-là, on peut totalement l'écarter" ...

Avenir public

Pas de vente donc et une rénovation en vue pour le site en partie classé. Mais la visite a donc aussi soulevé un intérêt pour l'ensemble de l'observatoire de Cointe. La réflexion serait donc élargie aux parties modernistes ainsi qu'au parc...

"En ce qui concerne le parc, des travaux d'étudiants ont permis de tester différentes formules d'aménagement, mais également la possibilité d'y construire davantage. Ces premières recherches indiquent que la zone mitoyenne de la parcelle pourrait avantageusement accueillir des constructions compatibles avec les bâtiments existants en lien ou non avec ceux-ci", a encore indiqué Jean-Luc Crucke. "Au travers de ce premier rapport, il apparaît que les différentes parties du complexe pourraient être très complémentaires en termes fonctionnels et économiques. La relative faiblesse des ailes néomédiévales serait ainsi compensée par le haut potentiel des ailes modernistes et de la zone mitoyenne du parc."

L'ensemble du projet devrait donc trouver un avenir "public" puisque le souhait semble bien de le garder dans le giron public, mais dans le cadre d'un partenariat avec le privé, a encore indiqué le ministre.

M.B.

Les différentes parties qui composent le site pourraient être complémentaires, estime le ministre. MT